



## **DÉJÀ 416 SIGNATURES SUR LA PÉTITION NON AU FLEX-OFFICE !**

Le 26 octobre dernier, la Direction annonçait en réunion de CE son intention de mettre en place du Flex-office sur Kappa<sup>1</sup>. Y a-t-il un rapport avec le projet d'absorption d'Alstom par Siemens ? La Direction veut-elle d'ores et déjà adopter le modèle Siemens, d'autant plus qu'il est prévu que la signalisation ferroviaire soit dirigée depuis Berlin dans le futur groupe Siemens-Alstom ?

Le flash-info de la Direction sur la "ménagement week" ferait-il partie de la préparation au Flex-office ?

Lors de notre réunion d'information syndicale jeudi 6 décembre, des collègues sont intervenus pour apporter des témoignages sur le vécu du Flex-office : stress, déprime, détérioration des relations entre collègues.

Une délégation de l'assemblée s'est rendue en fin de réunion au bâtiment Omega pour porter la pétition à la Direction Générale. Nous avons remis les pétitions au directeur des relations sociales d'ATSA. Nous lui avons exposé les raisons de notre démarche, lui avons dit que nous attendions une réponse à **notre revendication de maintien d'un bureau fixe attitré pour chaque salarié** et qu'en attendant nous continuions à faire signer la pétition.

La Direction avait mis à l'ordre du jour de la réunion du CHSCT du 13 décembre le point suivant : *"information et consultation du CHSCT sur la mise en place du Flex-office pour les membres du Management Committee France Signalling et du CoSite Saint-Ouen."*

**La Direction a donc renoncé, pour le moment, à consulter le CHSCT sur un plan de Flex-office plus étendu que son application aux membres de la Direction de l'établissement et de France Signalling.**

Nul doute que l'opposition de la grande majorité du personnel au Flex-office, qui s'est en partie exprimée par une première vague massive de signatures sur notre pétition, y est pour quelque chose.

Le représentant FO au CHSCT a rappelé : *« l'opposition de principe de FO au Flex-office car sa mise en œuvre entraînerait accroissement du stress des salariés, isolement des salariés, détérioration des relations entre collègues.*

*L'alternative « zéro papier » est inenvisageable pour les métiers techniques.*

*La problématique des membres du Cosite et du MCM n'est pas celle de la majorité des salariés.*

*En conséquence, la section FO-TIS St-Ouen exprime sa vive opposition à toute expérimentation du Flex-office, même basée sur le volontariat qui serait non significatif, d'autant plus que l'absorption d'Alstom par Siemens nous fait craindre l'imposition du Flex-office déjà en vigueur à Siemens. »*

---

<sup>1</sup> Le flex-office est déjà mis en œuvre sur l'établissement Siemens de signalisation ferroviaire à Châtillon. Quand le salarié arrive le matin, il prend ses affaires dans un casier et ensuite cherche un poste de travail libre à l'étage. S'il n'en trouve pas, il doit travailler dans une salle de réunion ou retourner chez lui en TAD. A la mise en place du flex-office, il y avait 12 salariés pour 10 postes de travail. Maintenant, le ratio est de 15 ou 16 salariés pour 10 postes.

Il n'y a plus de téléphone fixe. Il n'y a plus de plan sur papier, mais il y a double-écran sur une partie des postes de travail. Mais il n'est pas garanti qu'un salarié qui travaille au bureau d'études ou au développement logiciel trouve le matin un bureau avec deux écrans ... Ça peut être un seul écran de 26 pouces.

Le CHSCT a donné un avis défavorable à cette introduction officielle du Flex-office par 3 voix contre et 2 abstentions.

**Nous vous appelons à signer la pétition contre le Flex-office, si vous ne l'avez pas déjà fait.**

**Nous vous invitons à la faire signer.**

**Nous vous rendrons compte des réponses de la Direction.**

*Expression libre*



**Nous, soussignés, exigeons le maintien d'un bureau fixe attitré pour chaque salarié (Alstom ou prestataire).**

Nom	Prénom	Etablissement	Signature

Pour tout contact : Charles MENET, p.6018 ; Xavier KREBS, p.6004 ; Yves STROBBE, p.6617 ; Michel GARCIA, p.6343 ; Jean-Claude GAUDEBOUT, p.1655 ; François ROCOURT, p.1492 ; Christophe SOIROT, p.6644.

